

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2014

**OBJET :**

**Modification du tableau des effectifs**

**Rapporteur : Mme MERCIER**

Délibération n°12

**EXPOSE DES MOTIFS**

La loi du 26 janvier 1984, notamment en son article 34, dispose que les emplois de chaque collectivité sont créés par son assemblée délibérante.

Il appartient donc au Conseil Municipal de déterminer les effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services et de procéder, le cas échéant, à la suppression des postes non pourvus.

Considérant l'intérêt de disposer d'un agent en capacité de préparer, coordonner et mettre en œuvre les activités physiques et sportives de la collectivité et considérant la réussite au concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2<sup>e</sup> classe d'un adjoint d'animation employé par la commune, il est proposé de procéder à la création d'un poste à temps complet d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2<sup>e</sup> classe.

Considérant, également :

- le recrutement au 1<sup>er</sup> décembre 2013 d'un brigadier de police municipale suite au départ des effectifs d'un brigadier chef ;
- les avancements de carrières prononcés en fin d'année dernière en faveur d'un agent de maîtrise principal et d'un éducateur des activités physiques et sportives de 2<sup>e</sup> classe ;
- le recrutement d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi pour exercer des fonctions d'animation ;

il y a lieu de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

## **PROPOSITIONS**

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de procéder à la création d'un poste, à temps complet, d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2<sup>e</sup> classe ;
- d'accepter les modifications du tableau des effectifs telles que décrites dans l'exposé des motifs.

Il est précisé que les crédits nécessaires à la modification du tableau des effectifs sont disponibles au chapitre 012 «Charges de personnel» du budget primitif 2014.

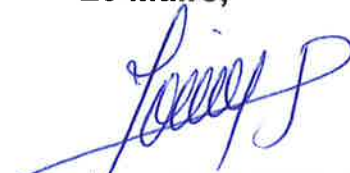
## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à la majorité, 3 contre (MME POYDENOT, M. CAUSERO et MME DION) les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 19 mars 2014.

**Extrait conforme**

**Le Maire,**



**Jean-Paul MONIN**

**TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL**

<b>AGENTS SUR POSTES PERMANENTS FONCTIONNAIRES OU CONTRACTUELS</b>	<b>CATEGORIE</b>	<b>EFFECTIFS BUDGETAIRES</b>	<b>EFFECTIFS POURVUS</b>
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1	1
ATTACHE PRINCIPAL	A	1	0
ATTACHE	A	3	3
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1	0
REDACTEUR CHEF	B	4	4
REDACTEUR PRINCIPAL	B	1	1
REDACTEUR	B	2	1
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	B	1	1
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	B	4	2
TECHNICIEN	B	3	3
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 2ème CLASSE	B	2	1
EDUCATEUR APS 2ème CLASSE	B	1	0
ANIMATEUR	B	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	2	2
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ère CLASSE	C	5	4
ADJOINT ADMINISTRATIF 2ème CLASSE	C	9	7
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	2	1
AGENT DE MAITRISE	C	3	2
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ère CLASSE	C	1	1
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	4	4
ADJOINT TECHNIQUE 1ère CLASSE	C	2	0
ADJOINT TECHNIQUE 2ème CLASSE	C	18,68	18,17
ATSEM PRINCIPAL 1ère CLASSE	C	1	1
ATSEM PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	5	3
ATSEM 1ère CLASSE	C	4	3,32
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL DE POLICE MUNICIPALE	C	3	1
BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE	C	1	1
ADJOINT D'ANIMATION 1ère CLASSE	C	2	2
ADJOINT D'ANIMATION 2ème CLASSE	C	9,71	9,71
<b>TOTAUX</b>		<b>97,39</b>	<b>78,2</b>

<b>AUTRES AGENTS NON TITULAIRES</b>	<b>CATEGORIE</b>	<b>EFFECTIFS BUDGETAIRES</b>	<b>EFFECTIFS POURVUS</b>
C.A.E.		3	2
EMPLOIS D'AVENIR		3	2
CONTRAT D'APPRENTISSAGE		2	0
<b>TOTAUX</b>		<b>8</b>	<b>4</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>105,39</b>	<b>82,2</b>
----------------------	--	---------------	-------------



## VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

### DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ARRONDISSEMENT DE NANCY CANTON DE SAINT MAX

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2014**  
tenu sous la présidence de M. Jean-Paul MONIN, Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	25
- Convocation du Conseil Municipal le :	10 mars 2014
- Convocation distribuée le :	10 mars 2014
- Affichage du procès-verbal le :	28 mars 2014

#### **PRESENTS**

- MME ANTOINE, M. BREUILLE, MME SIMONNET, M. THOUVENIN, MME SELLIER, M. SAPIRSTEIN, MME MERCIER, M. VOGIN, Adjoint.
- MME CADET, M. FRANIATTE, MME BEGIN, MME WOERTER, MME DEVOUGE, M. LAURENT, M. PERNOSSI, MME BERTHELOT, M. BERNARDE, MME HERTGEN, MME LEDROIT, M. HOuset, MME DION, M. CAUSERO, MME POYDENOT, Conseillers Municipaux.

#### **POUVOIR**

- M. BOUNSIR à M. VOGIN

#### **ABSENTS**

- M. MALUS
- MELLE DIRAND
- MME MAYAUX
- M. SAUSEY

#### **SECRETAIRE DE SEANCE**

- MME BERTHELOT

Pour extrait,

Le Maire,

Jean-Paul MONIN